

Pierre de Contes (à droite), directeur, et Yves Vanhoecke, président de Biocer : « Notre objectif est d'innover et d'ouvrir nos portes aux exploitants qui se reconvertissent. »



Biocer : les céréales bio de la semence à la farine

La coopérative normande Biocer surfe sur la vague du développement de l'agriculture bio et recherche de la valeur ajoutée en transformant ses céréales en farines.

La coopérative de céréales biologiques, Biocer, a fêté le 15 décembre dernier ses vingt moissons ! Basée dans l'Eure, elle a été créée en août 1988 par une quinzaine d'agriculteurs qui voulaient « se regrouper

pour vendre en toute sécurité leurs productions végétales bio ». Venus de Normandie, d'Ile-de-France et du Centre, ils comptent alors parmi eux Pierre de Contes. Ingénieur de l'Isa de Lille, celui-ci est passionné par l'agriculture biologique qu'il pratique depuis

une dizaine d'années sur la ferme familiale. Il installe Biocer à côté de son exploitation, là où la coopérative a encore son siège, au Plessis-Grohan, près d'Evreux. « Notre objectif était aussi de mutualiser les charges, d'innover et d'ouvrir nos portes aux exploitants qui se reconvertissent », rappelle Pierre de Contes. Toujours agriculteur, il est également le directeur de cette entreprise qui a grandi au fil des ans pour atteindre 120 adhérents répartis sur une vingtaine de départements du quart nord-ouest de la France : « Nous collectons tout ce qui passe dans la moissonneuse-batteuse en demandant à nos coopérateurs de respecter la règle de l'apport total. »

Le chiffre d'affaires de Biocer, stimulé par le regain d'intérêt pour l'agriculture biologique, a suivi au cours des dernières années une courbe exponentielle. Il est passé de 1,3 M€ en 2001-2002 à 4,46 M€ pour le dernier exercice 2008-2009. La volonté n'est pas de dégager du résultat, mais de privilégier le retour aux adhérents sous forme de compléments de prix et de rémunération du capital social. L'an dernier, les intérêts versés aux parts sociales étaient de 4,22 %.

Stockage à la ferme privilégié

« Au départ, nous étions uniquement un téléphone, se souvient Pierre de Contes. La coopérative n'avait pas de stockage. Les

CAROLE MAILLET,
secrétaire comptable

« J'ai appris beaucoup de choses sur le bio »

Venue du milieu industriel, Carole Maillet a découvert l'agriculture lors de son arrivée chez Biocer en 2003 : « J'assure l'accueil téléphonique, le secrétariat, les relations avec les agriculteurs et les clients. J'organise aussi les livraisons des semences et de la farine. Au niveau comptable, j'élabore les factures à partir des données du commercial. J'apprécie d'avoir un travail très varié, avec beaucoup de contacts à l'extérieur, dans une ambiance familiale. Et j'ai appris beaucoup de choses sur l'agriculture bio que je mets en pratique à titre personnel. »



Une zone de collecte sur tout le quart nord-ouest de la France

La capacité de stockage (1 200 t à Le Plessis-Grohan, 2 300 t à Beaumont-le-Roger) est encore insuffisante. L'acquisition d'un autre site en Picardie est prévue.

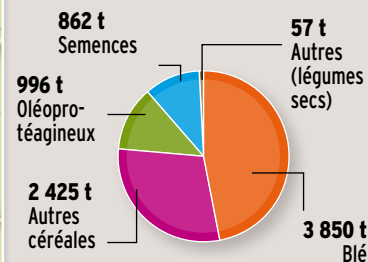


En chiffres

► CA 2008-2009 : **4,46 M€**
dont **2,68 M€** en céréales et oléopro en vrac, **0,87 M€** en farines, **0,79 M€** en semences et **0,12 M€** autres appros

► Résultat net : **26 320 €**

► Collecte totale : **8 190 t** dont :



► Ventes en volume : **7 477 t** dont **3 606 t** en céréales alimentation humaine, **1 285 t** en céréales aliment du bétail et **790 t** de farines

► Capacité de stockage : **3 500 t**

► Adhérents : **120**

► Effectif : **10 salariés**

ventes se faisaient directement depuis la ferme. » Ce n'est qu'en 1994 que les premières installations de triage et de stockage arrivent au Plessis-Grohan. En 2003, la capacité s'agrandit encore avec le rachat d'un second silo, à Beaumont-le-Roger. « Notre capacité de stockage totale, 3 500 t, est encore insuffisante. Compte tenu de l'étendue de notre zone de collecte, nous prévoyons d'acquérir un autre site de 5 500 t en Picardie », ajoute Pierre de Contes. Au cours du dernier exercice 2008-2009, les adhérents ont livré près de 8 200 t de productions végétales à la coopérative. Le prix du blé panifiable payé aux producteurs était, en 2008, de 340 € la tonne (hors primes de qualité et de stockage) après être descendu au plus bas en 2005 à 205 € la tonne. Avec une capacité de stockage largement inférieure à la collecte, Biocer privilégie le maintien des céréales sur la ferme. En 2009, la coopérative accordait une prime de 2,40 € par tonne et par mois se décomposant en 1,80 € de stockage et 0,60 € de prime financière.

Quatre meules de granit

« Côté débouchés, nous avons toujours privilégié l'alimentation humaine. Elle représente près de 80 % de nos ventes de céréales », rappelle Pierre de Contes. En plus de la vente vers les industries agroalimentaires

(malteries, floconneries, amidonneries), la coopérative a lancé en 1994 ses premières fabrications de farine bio, partant du constat que le blé n'est pas assez valorisé et que les meuniers manifestent encore peu d'intérêt pour ce produit. Un premier contrat de sous-traitance avec une minoterie permet d'atteindre rapidement 200 t de farines par an. Puis, en 2006, Biocer installe quatre moulins Astrier à meule de granit naturel, associés à quatre unités d'ensachage. Ces moulins,

par une mouture lente, sans échauffement et en un seul passage, préservent le germe et l'assise protéique. Parallèlement, la farine blanche sur cylindre continue à être fabriquée à l'extérieur par deux meuniers. Blé, seigle, sarrasin, épeautre, engrain (petit épeautre), 5 céréales : près de 800 t de farines ont été vendues l'an dernier, dont les trois quarts de blé. Un peu plus de la moitié (55 %) est issue des meules de Biocer. Les farines blanches sont destinées aux pâtisseries fines, biscuits et ►►

AUORE GUENOT,
attachée commerciale

« L'esprit de la filière bio m'intéresse »

Tout juste diplômée de l'Agro de Rennes, Aurore Guenot est arrivée chez Biocer en décembre dernier, comme responsable des ventes de céréales, farines et semences. Spécialiste d'économie rurale et des marchés agricoles, elle a effectué dans le cadre de ses études plusieurs missions dans les pays d'Afrique de l'Ouest. De retour en France, elle vient donc de décrocher son premier poste : « L'esprit de la filière bio et les valeurs qu'elle défend m'intéressent. Elle est en phase de professionnalisation avec des défis techniques et économiques à relever. »



Un débouché régulier a été instauré avec la coopérative des Fermiers de Loué.

►► brioches, les plus complètes sont utilisées pour les pains, les crêpes et les tourtes.

Partenariat avec Biocoop

Les boulangers représentent un tiers des débouchés, les deux autres tiers étant assurés par les magasins spécialisés en sacs de 1 et 5 kg. Le cahier des charges imposé aux agriculteurs, notamment la totalité de l'exploitation en bio, a permis d'établir un partenariat avec la chaîne de magasins Biocoop et d'afficher son logo : « Ensemble pour plus de sens ». Pour Yves Vanhoecke, le président de Biocer, « cette activité farine va encore se développer et se professionnaliser, car la demande est de plus en plus importante ». Elle impose un respect strict de la traçabilité et de la qualité des céréales : au minimum 76-77 de PS, moins de 14,5 % d'humidité et un objectif de 21 à 22 % de gluten. « Tous les lots sont identifiés, tracés et stockés dans des cellules de 100 t, explique Pierre de Contes. Il n'y a pas d'empilage de façon à avoir des mélanges homogènes. »

En alimentation animale, les céréales sont bien sûr destinées aux fabricants d'aliments bio et aux éleveurs, la volonté étant surtout d'avoir des débouchés réguliers. Un partenariat s'est instauré avec la coopérative des Fermiers de Loué sous forme de contrats

quadrupartite entre Biocer, l'agriculteur, Loué et le fabricant d'aliments. La coopérative est également sollicitée pour développer une filière porc bio, quasiment absente en Normandie. L'an dernier, 1 285 t de céréales ont été ainsi écoulées vers l'alimentation animale, dont 357 t provenant de surfaces en conversion qui ne peuvent être valorisées vers l'alimentation humaine.

Plus de trente variétés au catalogue

Au cours des années quatre-vingt-dix, le développement des surfaces en cultures biologiques pose le problème de l'approvisionnement en semences non traitées. Souvent, les agriculteurs n'ont pas d'autre solution que la semence de ferme. « Cela

EMMANUEL PIERRE,
responsable qualité et logistique

« Optimiser les coûts de transport »

Titulaire d'un BTS électronique, Emmanuel Pierre s'est reconverti après huit années au service après-vente de la Fnac! Après un master professionnel en logistique agroalimentaire, il a été embauché par Biocer en janvier 2008. « A partir des échantillons fournis par les agriculteurs à la moisson, je décide de la destination et de l'utilisation future de la récolte : rentrée au silo ou stockage à la ferme pour une livraison ultérieure. L'objectif est d'optimiser les coûts de transport en laissant la marchandise le plus près possible du client. Je contrôle également la qualité des semences certifiées pour lesquelles nos résultats sont validés par un laboratoire agréé. »

nous a motivés pour nous lancer dans cette nouvelle activité », souligne Pierre de Contes. En 2000, Biocer obtient du Gnis son agrément de station de semences, puis se positionne sur ce marché, non seulement pour ses adhérents, mais aussi pour d'autres distributeurs qui ont une activité bio. L'an dernier, 1 000 t de semences ont été vendues, dont 589 t produites directement par Biocer (80 % de céréales), ce qui représente environ 250 ha. Le contrôle des parcelles et l'encadrement technique des producteurs sont assurés par Pierre de Contes. Le catalogue de l'automne 2009 compte ainsi 22 variétés de céréales (blé tendre, orge, avoine, épeautre, seigle, triticale) et de féverole. Au printemps 2010, dix variétés de féverole, orge et blé sont proposées. Un tiers des ventes va vers les adhérents de Biocer. « Pour réduire les coûts, nous organisons des tournées par camion de 25 t », explique Pierre de Contes. Les deux tiers restants sont vendus à des distributeurs dans toute la France.

Pour la première fois en 2008-2009, la coopérative s'est également lancée dans la vente de fourragères. Biocer ne produit pas elle-même ces semences, mais souhaite répondre aux besoins des agriculteurs pour les prairies ou l'introduction de trèfle ou de luzerne dans la rotation. Enfin, l'activité appro est complétée par la vente de matériel (bineuse, herse...) et d'amendements.

Hormis l'appui aux producteurs de semences, Biocer n'assure aucun conseil technique, cette mission étant le plus souvent confiée aux groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) dans les départements. Mais, pour Yves Vanhoecke, « notre développement nous amènera certainement à revoir cette position. Nos adhérents sont de plus en plus demandeurs de conseils avec des techniciens formés à l'agriculture biologique ». ■

Jean-Claude Ballandonne

Photos Eric Bénard



NICOLAS COUBRICHE,
responsable du silo du Plessis-Grohan

« Autonome et proche des agriculteurs »

Ingénieur de l'Isa de Beauvais, Nicolas Coubriche est arrivé en avril 2007 chez Biocer, après un passage dans un négoce. Il est responsable de l'activité du site du Plessis-Grohan, de la collecte jusqu'à la livraison des céréales, semences et farines : « J'encadre quatre personnes qui sont affectées au triage du grain, à la fabrication de la farine, à l'ensachage et à la maintenance. Je gère l'organisation de la production, la préparation des commandes et le suivi traçabilité. Cela suppose d'être en relation permanente avec le commercial et le responsable qualité. J'apprécie surtout la polyvalence du poste, son autonomie et le fait de travailler dans une petite entreprise en restant proche des agriculteurs. »